

Produire et réviser du contenu professionnel multimédia en utilisant les outils d’Intelligence Artificielle Générative (IAG) de façon responsable

RS6891 · RS · Modifications à valider

L'essentiel

Code(s) NSF	320, 326m, 333
Formacode(s)	31028, 46327
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	28/11/2024
Date d'échéance	28/11/2027

Certificateur(s)

CERTIFOPAC · SIRET : 85109569500033
KOMPETENCES · SIRET : 10988083100010

Partenaires habilités

45 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 45 à former.

Organisme	SIRET	Habilitation
ACADEE	87920070700021	Former
AI BUSINESS SYNERGY	98232411300017	Former
ARKESYS.NET	50103360900030	Former
AWITEC	81738325000021	Former
B5 PRODUCTIONS	49223811800045	Former
BASSAF ACADEMY	99503133300017	Former
BT-INFO	48121600000044	Former
CATALYST.AI ACADEMY	94026959000011	Former
CEGOS	55202467100091	Former
CENTRE DE RESSOURCES D'EXPERTISE ET DE PERFORMANCE SPORTIVE	19210071700011	Former

Liste complète des 45 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rs6891-produire-et-reviser-du-contenu-professionnel-multimedia-en-utilisant-les-outils-d-intelligence-artificielle-generative-iag-de-facon-responsable/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La certification professionnelle vise à répondre aux besoins en compétences liés à l'usage des nouvelles technologies d'intelligence artificielle générative (IAG). Ces outils, tels que les agents conversationnels, apportent au public une dimension innovante et disruptive dans la façon de générer des contenus professionnels multimédias (textes, images, vidéos, audios) mais posent également des défis éthiques, juridiques et sécuritaires. Selon le rapport d'information de l'Assemblée Nationale sur les défis de l'intelligence artificielle générative en matière

d'utilisation du contenu généré, paru le 16 février 2023, l'IAG est "moins susceptible de supprimer des emplois que de redéfinir les compétences nécessaires pour les occuper. Le risque est moins celui de la destruction d'un emploi que celui de la perte d'employabilité des personnes qui n'auront pas été formées aux usages de l'IAG. Autrement dit, l'IAG va nécessiter de nouvelles compétences pour les professionnels cherchant à exceller dans la production de contenu innovant grâce à l'Intelligence Artificielle Générative (IAG)". Ce programme s'adresse spécifiquement aux métiers suivants :

- Concepteur-rédacteur de contenus multimédias (textes, images, vidéos, audios) tels que :

- o Community Manager

- o Journaliste et reporter plurimédias

- o Scénariste

- o Documentaliste et gestionnaire de médias

- Concepteur-Formateur de contenus pédagogiques tels que :

- o Formateur-consultant

- o Ingénieur pédagogique

- o Formateur interne en entreprise

Ces publics aspirent à intégrer des outils avancés tels que les agents conversationnels dans leur travail quotidien, leur permettant de produire des contenus personnalisés et pertinents en adéquation avec les exigences précises de leur cahier des charges (interne ou externe).

Ce programme s'adresse donc à ceux qui envisagent d'étendre leur expertise au-delà des méthodes traditionnelles de production de contenu, en adoptant les dernières innovations en IAG pour rester compétitifs dans un environnement professionnel en constante évolution.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

C1. Sélectionner les outils et technologies d'intelligences artificielles génératives (IAG) les plus adaptés, en mobilisant ses concepts fondamentaux, en particulier les principes directeurs des modèles génératifs et en se tenant à jour sur les dernières avancées dans le domaine de l'IAG, afin de répondre aux besoins de production du contenu spécifique à son usage (contenu d'information, marketing, pédagogique...) et aux attendus du commanditaire

C2. Dialoguer avec une IAG en réalisant des requêtes efficaces et en élaborant des conversations complexes alimentées par divers types de données, y compris en transmettant des commandes spécifiques pour stimuler l'idéation, afin d'optimiser l'apprentissage de l'IA et obtenir des résultats cohérents avec la demande.

C3.

Produire du contenu qui répond aux besoins du commanditaire avec des outils d'IAG, en utilisant des données préalablement collectées et synthétisées et/ou en adaptant les requêtes en fonction du contexte, afin de maximiser la qualité et l'utilité des résultats obtenus pour générer un contenu répondant aux objectifs du commanditaire.

C4.

Réviser le contenu généré par l'IA en modifiant la requête initiale (prompt) et/ou en appliquant diverses techniques stylistiques et narratives afin de créer des variantes de contenu qui visent à augmenter l'efficacité du message auprès du public destinataire.

C5.

Évaluer les résultats obtenus via les outils d'IAG en considérant les implications éthiques, les risques de biais, les enjeux de confidentialité, de sécurité, et de protection des données, afin de garantir la précision et la justesse des contenus générés tout en veillant à une utilisation responsable de ces technologies et de la réglementation en vigueur.

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Avoir un projet professionnel en lien avec la production de contenu professionnel et multimédia (textes, sons, images, vidéos, etc.) ou avoir une expérience professionnelle dans le domaine.

La certification est conçue pour les professionnels cherchant à exceller dans la production de contenu innovant grâce à l'Intelligence Artificielle Générative (IAG). Ce programme s'adresse plus particulièrement aux métiers suivants :

- Concepteur-Rédacteur de contenus multimédias (texte, image, vidéos)

- Concepteur-Formateur de contenus pédagogiques.

Ce programme s'adresse donc à ceux qui envisagent d'étendre leur expertise au-delà des méthodes traditionnelles de production de contenu, en adoptant les dernières innovations en IAG pour rester compétitifs dans un environnement professionnel en constante évolution.

Formation professionnelle continue

Pour s'inscrire à la certification via une formation professionnelle continue, le candidat devra répondre aux critères suivants :

- Être inscrit dans un organisme habilité par Certifopac à préparer les bénéficiaires à la certification;
- Justifier de l'obtention d'un diplôme de niveau Bac+2 dans un domaine justifiant la création de contenu professionnel multimédia ;
- Justifier d'une expérience professionnelle d'au moins 6 mois dans une fonction liée à la création de contenu multimédia sur le web, et ainsi démontrer la maîtrise des compétences de bases dans la navigation sur internet.

Formation initiale

Pour s'inscrire à la certification via une formation initiale, le candidat devra répondre aux critères suivants :

- Être inscrit dans un établissement habilité par Certifopac à préparer les bénéficiaires à la certification
- Préparer un diplôme de niveau Bac+2 dans un domaine justifiant la création de contenu professionnel multimédia
- Justifier d'une expérience professionnelle ou scolaire d'au moins 6 mois dans une tâche liée à la création de contenu multimédia sur le web, et ainsi démontrer la maîtrise des compétences de bases dans la navigation sur internet.

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

Pour s'inscrire à la certification, le candidat libre devra fournir les éléments suivants :

- Justifier de l'obtention d'un diplôme de niveau Bac+2 dans un domaine justifiant la création de contenu professionnel multimédia ;
- Justifier d'une expérience professionnelle d'au moins 6 mois dans une fonction liée à la création de contenu multimédia sur le web, et ainsi démontrer la maîtrise des compétences de bases dans la navigation sur internet ;
- Une lettre de motivation exposant l'intérêt du candidat pour la certification et ses objectifs professionnels. La lettre devra spécifiquement démontrer les compétences dans l'utilisation responsable de l'IA générative, en présentant des exemples de projets en cours ou réalisés, démontrant sa capacité à utiliser des outils de création de contenu (multimédia, IA, etc.) ainsi que sa compréhension des enjeux liés à l'utilisation responsable de l'IA.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

Chaque jury est composé de 2 personnes :

- Jury 1 : une personne interne à Certifopac formée et qualifiée pour intervenir sur le processus de certification
- Jury 2 : une personne externe à Certifopac qui dispose d'une expérience en matière d'usage des outils d'intelligence artificielle générative.

En cas de désaccord entre les deux membres du jury, la règle de préséance s'applique, conférant à la personne externe à Certifopac (Jury 2) un poids décisionnel plus fort. Cette décision est justifiée par son expertise spécifique dans l'accompagnement et l'usage des outils d'intelligence artificielle générative, garantissant ainsi l'impartialité et la qualité de l'évaluation.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Chaque jury est composé de 2 personnes :

- Jury 1 : une personne interne ou externe à Certifopac, qui dispose d'une expérience en matière d'usage des outils d'intelligence artificielle générative.
- Jury 2 : une personne externe à Certifopac qui dispose d'une expérience en matière d'usage des outils d'intelligence artificielle générative.

En cas de désaccord entre les deux membres du jury, la règle de préséance s'applique, conférant à la personne externe à Certifopac (Jury 2) un poids décisionnel plus fort. Cette décision est justifiée par son expertise spécifique dans l'accompagnement et l'usage des outils d'intelligence artificielle générative, garantissant ainsi l'impartialité et la qualité de l'évaluation.

Base légale

Date de décision	28/11/2024
Durée de l'enregistrement	3 ans

Date d'échéance de l'enregistrement	28/11/2027
Date de dernière délivrance possible	27/05/2028

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/6891/>

Où se former

Formations référencées	707
Organismes	33
Régions couvertes	15
Prix indicatif	990 € – 5 040 €
Durée	7 – 70 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	1 196
Parcours menés à terme	1 089
Taux d'achèvement	91 %
Période	04/2025 – 09/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	971
Montant total engagé	2 161 901 €
Coût moyen par dossier	2 226 €
Durée moyenne	27 h
Période	04/2025 – 09/2026
France compétences	83 %
OPCO	8 %
Reste à charge titulaire	6 %
Entreprise	2 %
France Travail	1 %
Compte d'engagement citoyen	0 %
Régions	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.